

Calan



*Vitalité à CALAN
Ouverture d'une 4^{ème} Classe*

Bulletin
Municipal 1997



Janvier 98

Sommaire

CALAN 97

	PAGES
LE MOT DU MAIRE	3 - 4
LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ	5
INFORMATIONS MUNICIPALES	6 - 7 - 8 - 9
COMMISSIONS MUNICIPALES	10 - 11
INFOS GÉNÉRALES	12 - 13 - 14 - 15
BUDGET PRIMITIF 1997	16 - 17 - 18
ETAT-CIVIL	19
REPAS DES ANCIENS	20
EGLISE	21
URBANISME	22
COMMISSION SCOLAIRE	23 - 24 - 25 - 26
COMMISSION VOIRIE	27 - 28 - 29
COMMISSION SPORTS	30 - 31 - 32
COMICE AGRICOLE	33
PAROISSE	34
LA VIE ASSOCIATIVE	35 à 47

Chers Amis,

En ce début d'année, il m'est particulièrement agréable de vous adresser mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Je saisis cette occasion traditionnelle et propice aux bilans et aux souhaits pour mieux vous faire part de nos principales réalisations et projets, largement expliqués dans ce bulletin municipal.

Ce mois de janvier a été fortement perturbé par une tempête qui a pénalisé la vie économique de certains de nos concitoyens.

Cette situation a mis à contribution l'ensemble des services de secours de l'Etat et de certaines entreprises privées.

Tous ont réalisé un travail remarquable, dans des conditions souvent difficiles, afin de remettre en place les réseaux endommagés. Il fallait le souligner et les remercier.

Notre souci majeur pour l'année écoulée a été de structurer le potentiel accueil, scolaire et sportif, avec l'ouverture de la 4^e classe et la rénovation du terrain de football.

A ce sujet, je renouvelle mes félicitations et mes remerciements à l'ensemble des acteurs qui, par leurs actions très efficaces, ont contribué à la réussite de ces projets.

En ce qui concerne l'église, les travaux se terminent enfin. La réalisation du grand vitrail dans la partie Est de l'édifice est une réussite et donne une clarté supplémentaire à l'ensemble architectural.

Nous pouvons également nous féliciter du travail accompli par l'A.D.E.I.S. et mesurer l'importance et l'utilité de cette association auprès des collectivités.

Par ailleurs, la pression fiscale, les taux d'imposition et taxes demeurent inchangés en 1997. Ce bon résultat témoigne de l'implication de tous.

L'Intercommunalité a été l'un des points forts et l'une de nos préoccupations de l'année écoulée, avec un nouvel objectif : l'emploi. C'est ainsi que la communauté de communes a mis en place un espace rural emploi formation (E.R.E.F.) et a recruté un animateur.

En ce qui concerne 1998,
les projets communaux sont les suivants :

— Tout d'abord, faire une pause dans les grands investissements. Toutefois, il faudra donner la priorité à l'extension du groupe scolaire, à la voirie communale et aux travaux de lotissement. Je suis persuadé que, tous ensemble, nous parviendrons à atteindre ces objectifs prioritaires.

— Ensuite, le projet de rénovation des deux petites maisons du centre-bourg, qui doivent servir de bibliothèque, médiathèque, etc... sera reporté.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et leur dire qu'ils ont fait le bon choix !

Je souhaite à toutes et à tous une excellente année, placée sous le signe de la confiance, du dynamisme et de l'espoir.

Votre Maire,
Serge SALVAT

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Le samedi 10 janvier 1998, à la salle polyvalente, Serge SALVAT, maire de la commune, a présenté ses vœux et remerciements au Conseil Municipal, au personnel communal, aux responsables des associations, aux enseignants, aux diverses Administrations et à toutes celles et à tous ceux qui, à des titres divers, participent et assurent une responsabilité et un dévouement au sein de notre commune.

Au cours de cette traditionnelle cérémonie, devant une assistance nombreuse, le maire a retracé le bilan communal de l'année écoulée, avant de présenter les projets de 1998.

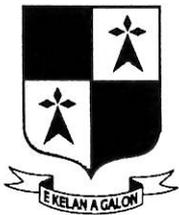
Serge SALVAT a ensuite remis la médaille de la commune à Marcel SIMON, notre sympathique boucher-charcutier, et a offert un bouquet de fleurs à Gilberte, son épouse.

En effet, après de nombreuses années de commerce, Gilberte et Marcel SIMON ont baissé le rideau en fin d'année 1997. Monsieur le Maire a rappelé, avec moult détails, le parcours de Marcel, relevant avec humour certains points d'une carrière et d'un parcours qui ne manquent pas de relief, fortement impliqué en outre dans la vie locale, agissant toujours avec réalisme et bonne humeur.

Nous souhaitons à Gilberte et Marcel une excellente retraite bien méritée après ces 35 années en tant que commerçants.



Médaille de la commune remise par M. le Maire à M. Marcel SIMON



INFORMATIONS MUNICIPALES

◆ *Horaires d'ouverture du Secrétariat*

Hélène LE COHU, secrétaire - Tél. 02.97.33.33.85 - Fax 02.97.33.00.40

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| ☞ Lundi - Mercredi - Samedi | ➡ 9 h - 12 h |
| ☞ Mardi - Jeudi - Vendredi | ➡ 9 h - 12 h et 14 h - 18 h |

◆ *Permanences du Maire et des Adjointes*

SALVAT Serge

- | | |
|------------------|--------------|
| ☞ Mardi et Jeudi | ➡ 17 h 30 |
| ☞ Samedi | ➡ 9 h - 12 h |

LE DOUSSAL Pascal

- | | |
|----------|---------------|
| ☞ Samedi | ➡ 10 h - 12 h |
|----------|---------------|

BEAUMONT Jean-Pierre

- | | |
|----------|---------------|
| ☞ Jeudi | ➡ 17 h 30 |
| ☞ Samedi | ➡ 11 h - 12 h |

LE GLÉVIC Jean-Michel

- | | |
|----------|---------------|
| ☞ Samedi | ➡ 10 h - 12 h |
|----------|---------------|

... et tous les jours sur rendez-vous.

Notez-le aussi

ECOLE PUBLIQUE DU LEVANT Tél. / Fax : 02.97.33.12.60

GARDERIE MUNICIPALE 7 h 30 - 9 h et 16 h 30 - 18 h
Tél. 02.97.33.12.60

BIBLIOTHÈQUE le Samedi : 14 h - 15 h

OFFICE DE TOURISME DE PLOUAY

Renseignements à la Mairie de PLOUAY : ☎ 02.97.33.31.51

ASSISTANTE SOCIALE - M^{me} COLIN

CENTRE MÉDICO-SOCIAL - 23, rue Manéhouarne - 56240 PLOUAY
Tél. 02.97.33.31.77 - Fax 02.97.33.12.96

CENTRE ANTI-POISONS DU PAYS DE PLOUAY

Rennes ☎ 02.99.59.22.22

GENDARMERIE DE PLOUAY ☎ 02.97.33.31.17

SAMU ☎ 15

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE PLOUAY "du SCORFF au BLAVET" (ex-SIVOM)

Maison des Communes - Ménéhouarne - BP 33 - 56240 PLOUAY Cedex
Tél. 02.97.33.14.15 - Fax 02.97.33.14.18

6

0

E

N

I

6

INFORMATIONS MUNICIPALES



◆ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

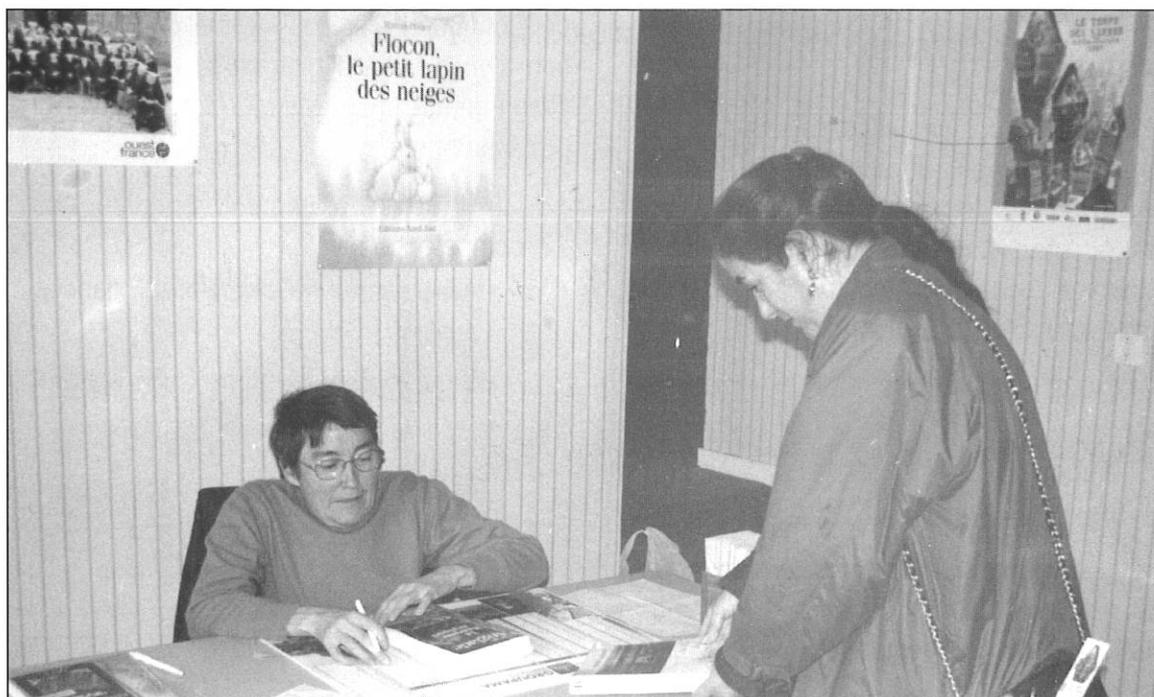
La Bibliothèque municipale, située au-dessus de la mairie, met gratuitement à la disposition des adultes et des enfants de nombreux ouvrages : romans, documentaires, bandes dessinées, etc... Ces livres nous sont prêtés par la Bibliothèque du Morbihan. Ils sont renouvelés une fois par trimestre.

La Bibliothèque fonctionne aussi grâce à des dons de livres.

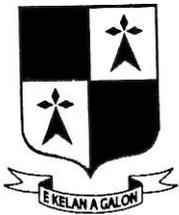
La permanence a lieu le samedi, de 14 h à 15 h, sous la responsabilité de Marie-Louise ROBERT qui partage son goût de la lecture avec les enfants de l'école, le lundi après-midi.

Florence GUILLEMOT, Marie-Annick LE BELLER et Catherine TESSIER assurent également les permanences.

Nous les remercions vivement pour leur bénévolate participation. Les personnes intéressées pour les aider sont les bienvenues.



I
N
F
O
S



INFORMATIONS MUNICIPALES

Infos diverses

◆ RÉSEAU D'EAU ANNEXE

Des analyses de prélèvements d'eau sont régulièrement effectuées aux 5 points de captage de COSQUÉRIC, FONTAINE-MARIA, KERGARENNE, KERLEAU et NÉNESLAN.

Ces analyses révèlent d'importantes variations quant à la qualité chimique et bactériologique de l'eau, qui ne satisfait pas toujours aux critères requis d'une eau potable.

En conséquence, nous préconisons aux utilisateurs de préférer l'eau du réseau principal pour leur propre consommation.

◆ BOÎTE AUX LETTRES

Notre commune connaît une croissance démographique satisfaisante. Aussi, afin de faciliter le travail des facteurs, des livreurs, etc... nous demandons à tout un chacun de bien vouloir indiquer son nom de famille sur la boîte aux lettres.

◆ ELAGAGES

Nous venons de connaître une forte tempête qui a sérieusement endommagé nos réseaux routiers, électriques et téléphoniques, du fait notamment de la chute d'arbres et de branches.

Nous rappelons ici la nécessité et l'obligation d'élagage.

◆ DIVAGATION ET PROMENADES DES CHIENS

Nous recevons encore des plaintes en mairie concernant la divagation des chiens.

Il est rappelé à la population que les chiens sont sous la responsabilité de leur propriétaire. De ce fait, tout chien errant engage son propriétaire pour tous dégâts ou accidents occasionnés.

Nous en appelons au civisme de chacun et demandons aux propriétaires de respecter la législation.

◆ BULLETIN INTERCOMMUNAL

Dans ce bulletin municipal, il ne sera pas traité des activités de la Communauté de Communes, puisqu'il a été décidé l'édition d'un bulletin d'informations propre à la Communauté qui devrait être diffusé au prochain printemps.

Il sera notamment question des 12 compétences :

- Administration Générale et Finances
- Adduction d'eau
- Service des Incendies et de Secours
- La Collecte et le Traitement des Ordures ménagères
- L'Aménagement de l'espace
- Les Activités économiques, l'Emploi
- Les Transports scolaires
- L'Amélioration de l'Habitat et du cadre de vie
- L'Ecole de musique
- Actions culturelles
- Actions sportives
- Collège public.

INFORMATIONS MUNICIPALES



◆ CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

Chaque année, la commune de CALAN honore la mémoire des combattants disparus lors des conflits des deux guerres mondiales et de la guerre d'Algérie.

Tous les Calanais sont cordialement invités à se joindre aux fidèles participants qui célèbrent ces manifestations.

Il est à noter la présence habituelle de nombreux enfants faisant ainsi preuve de sens civique.



Commémoration du 35^e anniversaire du cessez-le-feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie le 19 mars 1962, en présence de beaucoup d'anciens combattants en Afrique du Nord qui ne veulent pas oublier les 30.000 militaires français qui sont tombés, ni les nombreuses victimes civiles.

Lecture est donnée du Manifeste National afin que nul n'ignore la signification de ce rassemblement : Reconnaissance, Souvenir, Justice et Volonté de Paix.



◆ MONUMENT AUX MORTS

L'Architecte des Bâtiments de France ayant donné son accord, le Conseil Municipal a décidé de faire déplacer le monument aux morts, place de l'Eglise.

Les travaux ont été réalisés récemment par l'entreprise LE DANVIC pour un coût TTC de 13.869 F.

Un éclairage adéquat sera ensuite mis en place.



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Plan d'Occupation des Sols

- ♦ *SALVAT Serge*
- ♦ *LE DOUSSAL Pascal*
- ♦ *TREHIN Pierrick*
- ♦ *TESSIER Daniel*

Impôts Directs

Commissaires titulaires :

- ♦ *LE GUEHENNEC Marguerite*
- ♦ *LE MOUAL Joseph*
- ♦ *LE SAEC Eugène*
- ♦ *CARRÉ Louis*
- ♦ *LE MASLE Firmin*

Commissaires suppléants

- ♦ *BARBIER Michel*
- ♦ *CADO Isabelle*
- ♦ *OLIVIER Yolande*
- ♦ *TREHIN Pierrick*
- ♦ *KERNEN Alain*
- ♦ *OLIVIER Ernest*

Administration Générale Personnel Communal Police

- ♦ *SALVAT Serge*
- ♦ *DI PAOLO Cosmo*

Finances

- ♦ *SALVAT Serge*
- ♦ *LE DOUSSAL Pascal*

Appel d'Offres

Titulaires

- ♦ *SALVAT Serge*
- ♦ *LE DOUSSAL Pascal*
- ♦ *BEAUMONT Jean-Pierre*
- ♦ *LE GLÉVIC Jean-Michel*

Suppléants

- ♦ *KERNEN Alain*
- ♦ *OLIVIER Yolande*
- ♦ *TREHIN Pierrick*

URBANISME P.O.S. - Travaux

- ♦ *LE DOUSSAL Pascal*
- ♦ *BEAUMONT Jean-Pierre*
- ♦ *TREHIN Pierrick*
- ♦ *TESSIER Daniel*
- ♦ *DI PAOLO Cosmo*
- ♦ *THIERY Pascal*

Membres Extérieurs

- ♦ *REGIS Patrick*
- ♦ *LE GUEHENNEC Jean-Pierre*



Révision Liste Electorale

- ♦ *BEAUMONT Jean-Pierre*
- ♦ *LE BELLER Marie-Annick*

LES COMMISSIONS MUNICIPALES



LA
VIE
MUNICIPALE

Voirie

Circuit annexe de l'eau

- ◆ *BEAUMONT Jean-Pierre*
- ◆ *LE LAN Francis*
- ◆ *KERNEN Alain*
- ◆ *LE CAVIL Anthony*
- ◆ *DI PAOLO Cosmo*
- ◆ *TREHIN Pierrick*

Membres extérieurs

- ◆ *FIOLEAU Bernard*
- ◆ *LE GUEHENNEC Jean-Pierre*

AGRICULTURE

- ◆ *BEAUMONT Jean-Pierre*
- ◆ *LE DOUSSAL Pascal*
- ◆ *SALVAT Serge*
- ◆ *THIERY Pascal*
- ◆ *TESSIER Daniel*
- ◆ *LE GARREC René*

Membres extérieurs

- ◆ *RADENAC Hervé*
- ◆ *THIERY Philippe*



Sports - Fêtes Cérémonies

- ◆ *LE GLÉVIC Jean-Michel*
- ◆ *LE LAN Francis*
- ◆ *LE CAVIL Anthony*
- ◆ *OLIVIER Yolande*
- ◆ *LE TERRIEN Yvonne*
- ◆ *LE BELLER Marie-Annick*

Membres extérieurs

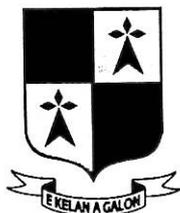
- ◆ *LE BELLER Marcel*
- ◆ *CORBEL Yves*
- ◆ *GUILLEMOTO Francis*

Culture - Scolaires Bulletin municipal Communication

- ◆ *LE GLÉVIC Jean-Michel*
- ◆ *SALVAT Serge*
- ◆ *LE BELLER Marie-Annick*
- ◆ *OLIVIER Yolande*
- ◆ *LE TERRIEN Yvonne*
- ◆ *TESSIER Daniel*

Membre extérieur

- ◆ *BARBIER Michel*



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mission Locale

Créée en 1992 pour proposer aux jeunes des cantons de Le Faouët et Gourin un accueil de proximité, l'antenne de la Mission Locale basée à Le Faouët s'est développée en 1995 par le rattachement du canton de Plouay à son fonctionnement.

Outre Anne-Marie ETESSE qui, depuis l'origine, en assure la responsabilité, deux autres salariées y travaillent. Il s'agit de Véronique CARDIET, conseillère technique, et Véronique BELLEC qui assure le secrétariat dans le cadre d'un C.E.S.

Le rôle de la Mission Locale est d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à 26 ans dans leurs démarches de recherche de formation ou d'emploi. Dans ce cadre, Anne-Marie ETESSE, correspondante des jeunes du canton de Plouay, effectue une permanence mensuelle à la mairie de Calan (le 2^e vendredi de chaque mois, de 9 h 30 à 10 h 30) et également une permanence hebdomadaire (le vendredi) à la mairie de Plouay, de 9 h à 17 h.

Adresse de l'antenne : 11, rue Victor Robic
56320 Le Faouët - Tél. 02.97.23.03.83



Digerer mat é bro ploué

PAYS DE PLOUAY

L'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme du Pays de PLOUAY "Bro Ploué" se tiendra en 98 à CALAN.

Le Conseil d'Administration veut ainsi témoigner de sa sympathie et remercier deux de ses membres, représentant la Commune de CALAN :
MM. Jean-Pierre BEAUMONT et Daniel TESSIER,
ainsi que M. Michel BARBIER.

Et souligner que, par la mise en valeur du bourg et la restauration de l'église romane, entre autres, CALAN a su accroître son attrait touristique autant estival que permanent de proximité.

Alan RAUDE



OFFICE DE TOURISME

Mairie, **56240 PLOUAY** - Tél. 02.97.33.11.14 (Juillet-Août)
Association régie par la loi de 1901, enregistrée n° 162/82 à la Sous-Préfecture de Lorient

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Elimination des déchets

◆ VÉGÉTAUX

Il est envisagé la construction d'une plateforme de traitement des végétaux, zone de Restavy à Plouay.

Cela, toujours dans un double souci de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets classiques d'une part, de trier et de recycler le maximum de déchets d'autre part.

◆ RAMASSAGE DU VERRE

Au sujet des bacs à verres, nous vous demandons de jeter les bouteilles à l'intérieur des bacs et d'éviter de laisser près des containers des sacs remplis de bouteilles, comme cela nous a été signalé.

◆ MULTI-MATÉRIAUX

La signature de la première Convention multi-matériaux avec Eco-Emballage, pour la mise en place de la collecte sélective au porte à porte, nous permet de nous orienter vers l'étude d'un centre de tri, à proximité de la déchetterie de PLOUAY.

Une information sera donnée ultérieurement sur l'ensemble des dossiers de la Communauté de Communes.

◆ TRANSPORTS PÉRI-URBAINS

Du Nouveau !

Le Conseil Général du Morbihan étudie la possibilité de transports péri-urbains pour les communes périphériques aux communes du District de LORIENT.

Pour le canton de PLOUAY, sont concernées les communes de PLOUAY, CALAN, LANVAUDAN.

Cela servira à :

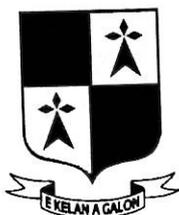
- renforcer l'attractivité de nos communes, "la ville à la campagne"
- accroître la liberté de circuler
- éviter la 2^e voiture.

Ce service doit offrir une alternative adaptée :

- un service suffisant à un prix modéré
- des transports scolaires au prix départemental
- pas de nouvel impôt sur les ménages et les entreprises (versement transport)
- pas de pénalisation de l'arrière-pays.

Le Conseil Général reste pilote de cette action (fixation des horaires, informations, promotions, négociations District, billetterie et conventions).

Le lancement et l'inauguration de ce projet sont fixés au lundi 6 avril 1998.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Emploi

Mise en place d'un espace rural emploi / formation (E.R.E.F.)

Aujourd'hui, dans notre canton, nombre d'organismes effectuent des permanences et interventions de manière dispersée.

De plus, la diversité des dispositifs liés à l'emploi obligent les personnes intéressées à s'adresser à divers intervenants mal identifiés et souvent éloignés.

Face à ce constat et pour permettre un traitement global et de proximité des questions d'emploi, de formation et d'insertion que peuvent rencontrer des chefs d'entreprise ou demandeurs d'emploi, il est apparu souhaitable que l'ensemble des structures concernées unissent leurs efforts pour proposer une organisation devant permettre la mise en cohérence de moyens humains et techniques existants dans un souci d'efficacité.

C'est ainsi, qu'à l'initiative des collectivités locales et de la Communauté de Communes, il a été décidé la mise en place d'un ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION qui peut associer les institutions ou organismes concernés (de manière non exhaustive) : le service public de l'emploi, DDTEFP, ANPE, Mission Locale, Mission RMI, Info-Jeunes, ATLAS, COTOREP, ESPR, ASSEDIC, Guichet Initiative Emploi, etc...

L'E.R.E.F. a pour but d'animer et de renforcer la cohérence entre les différents acteurs dans le cadre d'un partenariat le plus large, et se donne pour objectif, notamment :

- ◆ D'assurer un service de proximité de manière continue en direction de tout public :
 - accueil, aide aux démarches administratives,
 - orientations éventuelles vers les structures ou services spécialisés,
 - mise à disposition de documentations,
 - proposer des réponses aux interrogations du public en temps réels.
- ◆ De recueillir les besoins pour contribuer au développement d'initiatives locales.
- ◆ De contribuer à l'adaptation des réponses Emploi Formation aux besoins locaux en apportant aux instances de décisions les éléments d'information recueillis.

Le poste d'animateur de l'E.R.E.F. a été confié à M. Frédéric BRISTAULT. Un local a été aménagé au 7, rue du Général de Gaulle à PLOUAY, dans l'attente d'intégrer la Maison des Communes actuellement en construction.

M. BRISTAULT assurera également des permanences à la mairie de CALAN, le 2^e mardi de chaque mois, de 9 h à 12 h.

Communauté de Communes de la Région de PLOUAY
Espace Rural Emploi / Formation - E.R.E.F.
Frédéric BRISTAULT
7, rue du Général de Gaulle
56240 PLOUAY
Tél. 02.97.33.01.70 - Fax 02.97.33.01.71

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Gendarmerie Nationale

◆ CONSEILS DONNÉS EN VUE DE LA PRÉVENTION DES VOLS :

– La Gendarmerie attire l'attention de la population sur certaines formes de délinquance, pour lesquelles un phénomène de recrudescence a été observé, durant l'année écoulée :

- cambriolages dans résidences principales, mais également dans commerces ;
- vols d'automobiles ;
- vols dans habitations, commis par fausse qualité (faux agents de l'E.D.F., de la SAUR, ...)

– Aussi, afin de se prémunir contre ces phénomènes, il convient d'observer certaines règles simples, au quotidien, qu'il paraît important de rappeler.

(ça n'arrive pas qu'aux autres !!!...)

L'argent :

Le moyen le plus sûr de ne pas être volé est de ne pas tenter les voleurs ! Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous (elles seront bien mieux à la banque).

Les chèques :

Le plus souvent possible, payez par chèque (vous conserverez une trace de votre paiement ; en outre, n'emportez, avec vous, que les chèques dont vous avez besoin, après en avoir relevé les numéros, au préalable).

Les clés :

Ne cachez pas vos clés sous votre paillason ! Les endroits sont trop connus : pots de fleurs, paillasons... sont les premiers visités.

En outre, lorsque vous vous absentez, ne laissez pas de mot, placardé sur votre porte, du style "je suis parti au bourg" ou encore "je reviens dans cinq minutes" (Eh oui... ça se voit, aussi, de temps à autre !!!)

SACHEZ QUE certains voleurs profitent d'un événement particulier, sur une commune (cérémonie quelconque, enterrement, ...) pour commettre leur méfait, lorsque les habitations sont "désertées" par les gens d'un village, "montés au bourg".

Le courrier :

Des boîtes aux lettres trop pleines trahissent des habitations vides ! Evitez les signes extérieurs prouvant votre absence. En revanche, si vous partez plusieurs jours, fermez les issues de votre maison : portes et volets.

Le visiteur :

Avant d'ouvrir votre porte, ouvrez l'œil : identifiez vos visiteurs, à l'aide d'un œilleton ou d'un entrebâilleur.

– ATTENTION AUX INDIVIDUS utilisant les qualités d'agents d'E.D.F.-G.D.F., du service des eaux, des services de gendarmerie ou de police ou de tout autre service public. Ils pourraient pénétrer chez vous et dérober objets, valeurs et liquidités.

LES VRAIS AGENTS sont munis d'une carte professionnelle officielle. Demandez-la. Dans le doute, faites-les attendre à l'extérieur et appelez au numéro indiqué sur votre facture E.D.F.-G.D.F. SERVICES ou tout autre document officiel, pour les autres services publics.

Pour vos travaux (ramonage, élagage...), faites appel à des professionnels reconnus (méfiez-vous des offres de services trop alléchantes !)

Le téléphone :

Ayez toujours sous la main et bien en vue, les numéros d'appel des premières urgences

(Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18 - S.A.M.U. : 15 - médecin, ...)

Faites appel à votre famille, vos voisins. Connaissez leurs numéros.

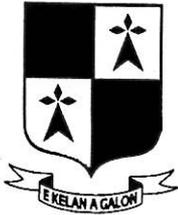
N'HÉSITEZ JAMAIS A APPELER LA BRIGADE DE GENDARMERIE. Les gendarmes sont à votre disposition, pour vous écouter et vous aider.

Le commandant et les personnels de la brigade de Gendarmerie de PLOUAY vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1998.

Gendarmerie de PLOUAY - 29, rue Paul Ihuél - Tél. 02.97.33.31.17

I
N
F
O
G

15



LE BUDGET PRIMITIF 1997

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, le vendredi 11 avril 1997, le budget primitif 1997, en présence de M. Désiré ANSQUER, Trésorier à Plouay.

Il est à noter une baisse des taux d'imposition appliqués par rapport à l'année 1996, compensée par la création de taxes d'Intercommunalité. En effet, la commune de CALAN adhère à la Communauté de Communes du Pays de Plouay "du Scorff au Blavet". Cette dernière dispose maintenant d'une fiscalité propre.

1) - Taux d'Imposition communaux

	1996	1997
Taxe d'Habitation	13,17%	11,34%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	14,82%	12,34%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	36,68%	31,36%
Taxe Professionnelle	12,46%	10,83%

2) - Taux d'imposition d'Intercommunalité

	1997
Taxe d'Habitation	1,84%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	2,48%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	5,32%
Taxe Professionnelle	1,63%

Au final, les taux d'imposition 97 sont identiques à ceux de l'an dernier.

En revanche, la présentation budgétaire est nouvelle du fait de l'application de la comptabilité dite M14 aux collectivités depuis le 1/1/97. Celle-ci permet une analyse plus affinée du budget qui s'établit par fonctions, se rapprochant ainsi de la présentation des bilans d'entreprises.

LE BUDGET PRIMITIF 1997



COMMISSION DES FINANCES

Vue d'ensemble de la section Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général	429.000 F
Charges de personnel et frais assimilés	479.000 F
Autres charges de gestion courante	361.000 F
Charges financières	209.000 F
Charges exceptionnelles	73.000 F
Dotations aux amortissements et aux provisions	13.200 F
Reversements sur recettes	100 F
Dépenses imprévues	2.700 F
Virement à la section d'investissement	324.000 F

TOTAL 1.891.000 F

Recettes de Fonctionnement

Produits des services, du domaine	129.000 F
Impôts et taxes	671.654 F
Dotations, subventions, participations	874.690 F
Autres produits de gestion courante	8.045 F
Produits exceptionnels	72.100 F
Atténuation de charges	59.000 F
Excédent antérieur reporté	76.511 F

TOTAL 1.891.000 F

Vue d'ensemble de la section d'Investissement

Dépenses d'Investissement

Immobilisations corporelles	283.000 F
Immobilisations en cours	1.025.000 F
Remboursement d'emprunts et dettes	271.000 F
Différences sur réalisations d'immobilisations	1.000 F
Immobilisations affectées, concédées, affermées	675.000 F
Dépenses imprévues	2.000 F

TOTAL 2.257.000 F

Recettes d'Investissement

Excédent d'investissement reporté	167.515 F
Subventions et participations d'investissement	542.385 F
Emprunts et dettes assimilées	229.000 F
Dotations, fonds divers et réserves	234.900 F
Différences sur réalisations d'immobilisations	70.000 F
Immobilisations corporelles cédées, concédées ou mises à disposition	1.000 F
Immobilisations en cours	675.000 F
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13.200 F
Virement de la section de fonctionnement	324.000 F

TOTAL 2.257.000 F



LE BUDGET PRIMITIF 1997 - C.C.A.S.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ont voté le budget suivant, le 11 avril 1997.

Vue d'ensemble de la section Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

Fournitures non stockées	1.000 F
Charges locatives et de copropriété	1 F
Primes d'assurances	5.000 F
Repas des personnes âgées	8.000 F
Taxes foncières	1.500 F
Impôts indirects	1.000 F
Charges de Sécurité Sociale et de prévention	850 F
Secours en argent	1.500 F
Subvention au Club du 3 ^e Age	1.800 F
Intérêts des emprunts	25.000 F
Dépenses imprévues	349 F
TOTAL	46.000 F

Recettes de Fonctionnement

Part sur impôts spectacles	65 F
Subventions de la commune	16.000 F
Revenus des immeubles	28.000 F
Excédent de fonctionnement reporté	1.935 F
TOTAL	46.000 F

Vue d'ensemble de la section Investissement

Dépenses d'Investissement

Remboursement d'emprunts	2.000 F
Immobilisations corporelles en cours	81.292 F
TOTAL	83.292 F

Recettes d'Investissement

Excédent antérieur reporté	28.292 F
Subventions	55.000 F
TOTAL	83.292 F

TARIFS COMMUNAUX 1998

RESTAURANT MUNICIPAL - Prix des repas

Enfants : 13,50 F - Instituteurs : 15,00 F - Autres : 20,00 F

GARDERIE - Tarifs horaires

1/2 h matin et soir : 4 F - Forfait de 7 h30 à 9 h00 : 10 F - Goûter : 3 F

SALLE POLYVALENTE

Location de la salle : 600 F - Locations diverses : 200 F

CIRCUIT ANNEXE DE L'EAU

Abonnement : 100 F - de 31 à 150 m³ : 1,60 F - + de 150 m³ : 1,30 F

ETAT - CIVIL 1997



NAISSANCES

Vincent PENVERNE
né le 17 avril 1997, à Hennebont

Maiwenn OLLIVIER
née le 24 avril 1997, à Lorient

Tomas HELIN
né le 13 mai 1997, à Hennebont

Lucas LE CALOCH
né le 18 mai 1997, à Lorient

Dylan LE TEUFF
né le 6 juin 1997, à Hennebont

Pierre LE DOUSSAL
né le 6 juin 1997, à Plœmeur

Kyllian EPIÉ
né le 1^{er} juillet 1997, à Hennebont

Corentin LE HEL
né le 16 août 1997, à Lorient

Melvin COURT
né le 28 août 1997, à Hennebont

Nolwenn COUTUREAUX
née le 20 septembre 1997, à Hennebont

Eva LE GARREC
née le 21 septembre 1997, à Hennebont

Thiefaine LE MÉCHEC
né le 19 novembre 1997, à Lorient

Dorian LE COUZER
né le 14 décembre 1997, à Hennebont

D É M O G R A P H I E

MARIAGES

Alexandra ALSON et Raymond HALAIS le 22 mars 1997

Solen CHRISTE et Philippe LE GAL le 04 juillet 1997

Françoise LE FLOCH et Eric ANDRO le 19 juillet 1997

Laurence DRÉAN et Camille BAUMARD le 27 septembre 1997

DÉCÈS

Gérard LE NY, 42 ans le 16 mars 1997, à Calan

Jeanne-Marie GUEGUEN, veuve GUÉGANO, 85 ans le 12 août 1997, à Lorient



LE REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, les aînés de la commune étaient les invités du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Une journée détente qui s'est déroulée à la salle polyvalente, le dimanche 7 décembre 1997.

Serge SALVAT, maire de la commune et président du C.C.A.S., a souligné la bonne participation à ce repas traditionnel, mentionnant par ailleurs l'importance de l'action sociale tout au long de l'année.

Les convives ont pu apprécier les talents culinaires de Véronique EVEN, Denise KERNEN, Liliane CHAPELOT, aidées pour le service par les membres du C.C.A.S.



Les quatre doyens de la commune ont cette année été honorés.

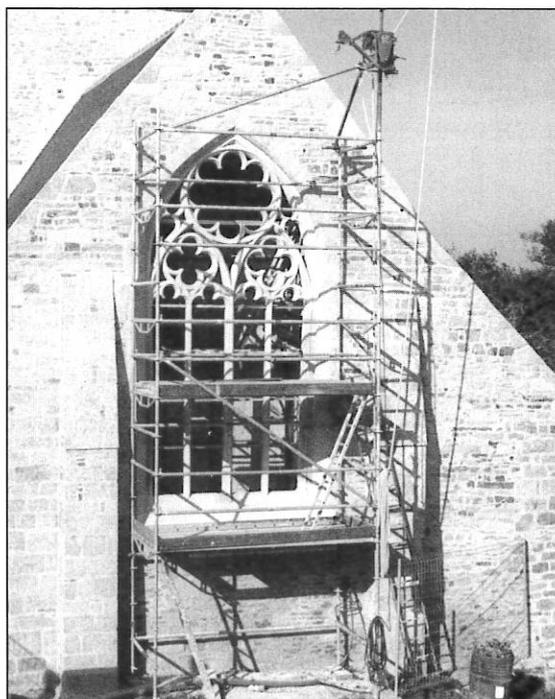
*Yvonne PENHOUE - 97 ans - Louise GUILLERMIC - 92 ans
Julienne LOMENECH - 91 ans - Joseph ROBIN - 86 ans.*

C . C . A . S .

EGLISE



L'ANNÉE 1996 avait vu la fin des travaux de rénovation du chœur et le déménagement des échafaudages dans la nef. Tout au long du premier semestre, nous avons assisté à la renaissance de cette partie du bâtiment. Avec la révision du dallage (jointement, remplacement de dalles abîmées), les ouvriers s'attaquaient à la restauration des peintures murales. Sur le mur latéral Sud, ces fragments de fresques laissent deviner une danse macabre. Par contre, il est dommage de constater qu'au fil des siècles, les artistes ont superposé leurs œuvres. Ainsi, il ne nous est plus possible de faire un choix aujourd'hui entre une Cène (où l'on reconnaît table, couverts, poissons, etc...) et une "Pêche miraculeuse" avec mouvements de bateaux et de filets, la chevauchant en maints endroits.



La rénovation s'est poursuivie à l'extérieur par une réfection complète de l'oratoire (galerie couverte) que nos experts des Bâtiments Historiques appellent caquetoir. Allez savoir pourquoi ? Le muret de ce "caquetoir" fut rejointoyé et un superbe nouveau dallage achevé de poser ce dernier mois.

◆ Pour redonner une âme à l'église, il convenait de remettre en conformité l'installation des cloches. Ce qui fut réalisé par l'entreprise MACÉ de PLAINE-HAUTE (22). Il lui fallut :

- Réaliser un nouveau joug de suspension en bois de chêne pour chacune des trois cloches afin d'éviter toute répercussion des sonneries au niveau de la charpente du clocher.
- Installer un tableau de commande synchronisé pour l'ensemble de l'installation (programme des sonneries d'Angelus, des heures, etc... changement horaire été/hiver sans aucune intervention manuelle).

Et, depuis quelques semaines, le bourg et la campagne revivent au rythme de leur clocher.

Le point d'orgue de la rénovation a été posé en décembre par la mise en place du vitrail dominant le chœur. Nul doute que les Calanais vont nombreux venir se rendre compte de l'effet final (travaux réalisés par l'entreprise LE BIHAN de QUIMPER).

Pour clore ce chapitre restauration courant 1998, l'éclairage du bâtiment avec spots, lustres, etc... vient d'être confié à SDEL ATLANTIS d'HENNEBONT. Mais cela constituera sans doute le compte-rendu travaux de 1998.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ancienne Ecole - Route d'Inzinzac

Dans sa séance du 20 décembre 1996, le Conseil Municipal a donné son accord pour vendre le bâtiment et le terrain au prix de 70.000 F et a autorisé le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour mener à bien ce projet, et confier toutes transactions auprès des notaires associés Maîtres BERNARD à PLOUAY.

Le 8 février 1997, 2 acquéreurs ont répondu par courrier à cette proposition de vente ; la Société RAVAL Peinture (Luc GUILLEMOT et Philippe THIERY) et Michel COCHARD. Il appartenait au Conseil Municipal de faire un choix en tenant compte des points positifs proposés par les 2 acquéreurs et qui vont dans le sens de servir au mieux les intérêts et le développement économique de notre collectivité.

La Société RAVAL Peinture est retenue suite aux engagements exposés par écrit, à savoir :

- verser 70.000 F comptant pour l'achat du bâtiment et des annexes lors de la signature de l'acte de vente ;
- transférer son siège social d'HENNEBONT à CALAN ;
- effectuer des travaux de peinture sur les portes et huisseries des bâtiments communaux (vestiaires et groupe scolaire).

Les 2 anciennes maisons du Centre-Bourg

Ces deux petites maisons, situées près de l'église, ont été achetées par la commune il y a quelques années. Elles font partie du projet d'aménagement du Centre-Bourg.

La Mairie a demandé l'inscription aux Fonds européens dans le programme Objectif 2 au titre de la mise en valeur du patrimoine naturel, architectural et monumental, la restauration de ces 2 petites maisons du 17^e siècle au pied de l'église du 11^e pour un montant de 400.000 F, ainsi que des équipements culturels, un centre d'expositions pour un montant de 120.000 F.

En effet, l'objectif de cette réhabilitation est la création d'une Maison de la Culture, avec bibliothèque, médiathèque, salle de réunion, centre de documentation et d'informatique, mise à la disposition des jeunes, des associations, et à l'ensemble de la population.

L'étude de ce projet est confiée à M. Serge BRUCHEC, architecte à HENNEBONT, en collaboration avec la communauté de communes pour le montage du dossier.

M. BRUCHEC a présenté l'esquisse du projet de restauration au conseil municipal, le samedi 29 novembre 1997.

La réalisation de ces travaux est envisagée pour l'année 1999.

Permis de construire

8 Permis de construire pour habitation ont été délivrés en 1997 et 6 certificats d'urbanisme.

COMMISSION SCOLAIRE



TERRAIN D'AVENTURES

* Normes des équipements d'aires de jeux.

Suite à des accidents survenus en France, un décret concernant les aires collectives de jeux rappelle que les équipements doivent satisfaire à des exigences sévères de sécurité.

Plusieurs normes définissent les caractéristiques de construction, de montage et d'entretien des jeux pour enfants.

La commune, souhaitant être conseillée sur les modalités d'application de la réglementation visant les équipements de jeux, a sollicité 2 sociétés de contrôles techniques habilitées pour l'élaboration d'un devis détaillé d'intervention.

Lors de sa séance du 8 février 1997, le Conseil Municipal confie cette mission à la Société APAVE de CAUDAN pour un montant de 4.882,50 F H.T. Cette entreprise doit alors rendre son rapport, au plus tard pour le 30 juin 1997.

Aux termes de ce rapport, il s'avère malheureusement que les équipements du terrain d'aventures ne répondent pas, ou en tous cas insuffisamment, aux règles de sécurité exigées actuellement. Certains jeux doivent être supprimés, d'autres nécessitent d'importantes réparations, des entretiens réguliers, un plan de maintenance, un affichage spécifique... Bref, beaucoup de contraintes, sans avoir la certitude à terme de bien répondre à la réglementation qui semble en outre évolutive.

Dans ce contexte, une équipe de conseillers municipaux a procédé à l'enlèvement de l'ensemble des jeux du terrain, le jeudi 14 août 1997.

Nous regrettons d'avoir eu à prendre une telle décision. Ces jeux, installés bénévolement, faisaient le bonheur des enfants. Mais il était impossible de risquer une mise en cause de la commune au titre de sa responsabilité civile.

Nous comptons sur la compréhension de chacun.

OUVERTURE D'UNE 4^e CLASSE

Le nombre d'enfants scolarisés dans une commune constitue un indice important de vitalité et d'avenir. L'heureuse nouvelle, inespérée au départ, longuement attendue ensuite, a fini par arriver officiellement le lundi 8 septembre 1997 : l'Ouverture d'une 4^e Classe à CALAN.

Cela résulte d'une mobilisation d'ensemble ; en effet, dès février 1997, une demande d'ouverture d'une 4^e classe à l'école primaire du Levant était transmise à Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Morbihan par M. Serge SALVAT, maire de Calan, et Joël VIOT, directeur de l'école publique.

De même, le 26 février 1997, en qualité de Déléguée de l'Education Nationale (D.D.E.N.), M^{me} Jacqueline SIMON appelait, quant à elle, l'attention de Monsieur le Préfet du Morbihan sur la situation des effectifs à l'école : 65 en 1995, 74 en 1996 et 90 élèves en 1997, avant d'énoncer les points suivants justifiant l'ouverture d'une 4^e classe :

- un environnement rural de qualité, une bonne situation géographique, une expansion démographique, un dynamisme local,
- une politique municipale efficace d'incitation à la construction de logements neufs,



COMMISSION SCOLAIRE

- la jeunesse de la population calanaise,
- le dynamisme des parents d'élèves très attentifs à la qualité de l'enseignement donné à leurs enfants,
- une qualité de vie à laquelle l'école contribue par la richesse de ses activités et son ouverture sur la vie,
- une parfaite synergie entre les partenaires de l'Ecole du Levant (enseignants, parents d'élèves, municipalité).

Ces démarches ont bien été relayées par les parents d'élèves et les enseignants qui se sont réunis à l'école, le samedi 22 mars 1997, demandant que l'Inspecteur d'Académie se prononce au sujet de l'ouverture d'une 4^e classe.

Malgré ces diverses démarches et les nombreuses relances, ce n'est que le 8 septembre 1997 que M. G. ASCIONE, de l'Inspection Académique du Morbihan, après avoir recueilli l'avis du C.T.P.D., décidait d'attribuer un 4^e emploi d'enseignant à l'école primaire publique de Calan.

Suite à l'ouverture de cette 4^e classe, le Maire sollicitait, auprès de Monsieur le Sous-Préfet et de Monsieur le Président du Conseil Général, une aide financière afin d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves pour la rentrée scolaire 1998 - 1999.

MOBILIER DE LA 4^e CLASSE

La commune n'ayant pas été fixée, quant à l'ouverture ou non d'une 4^e classe, avant la rentrée scolaire, a, dans cette expectative, décidé d'anticiper au mieux, sans effectuer d'investissements.

Dans ce contexte, au cours de l'été, une équipe de conseillers municipaux s'est mise à l'ouvrage. Elle a en effet procédé au nettoyage des vieilles tables d'écoliers stockées dans le bâtiment, route d'Inzinac.

Après 3 soirées de nettoyage, ponçage, vernissage et peinture, les tables reprenaient peu à peu leur allure d'antan. Le vieux tableau a repris du service après un léger lifting.

Ces éléments ont été disposés dans la salle près de la mairie, le mercredi 3 septembre 1997, afin d'être prêts en cas d'ouverture de la 4^e classe.

La rentrée s'est déroulée dans la sérénité. L'ouverture de la 4^e classe a eu lieu. Les élèves se sont mis à l'étude sans perdre un instant.

Tout le monde s'est mobilisé et a su s'adapter pour faire face à l'urgence.



COMMISSION SCOLAIRE



PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE

La commune de CALAN, située au Sud-Ouest de la Communauté de Communes de la Région de PLOUAY, est bordée par les communes d'Inzinzac-Lochrist, Cléguer, Plouay et Lanvaudan.

La proximité de la route Lorient-Roscoff permet une approche aisée et rapide.

Sa population, déterminée à 649 habitants lors du recensement de 1990, ne cesse de croître, en raison d'une politique volontaire d'aménagement et de mise en place de petits lotissements communaux.

Ces réalisations publiques, associées à quelques initiatives privées, ont permis d'apporter une évolution de la population calanaise.

L'aménagement du Centre-Bourg, la rénovation de l'Eglise du XI^e siècle, présentent aux futurs habitants un cadre agréable et une image volontariste de la municipalité.

Afin de répondre à l'accroissement du nombre d'élèves fréquentant l'Ecole Publique, la Commune doit envisager l'agrandissement des locaux et en particulier la construction d'une 4^e classe.

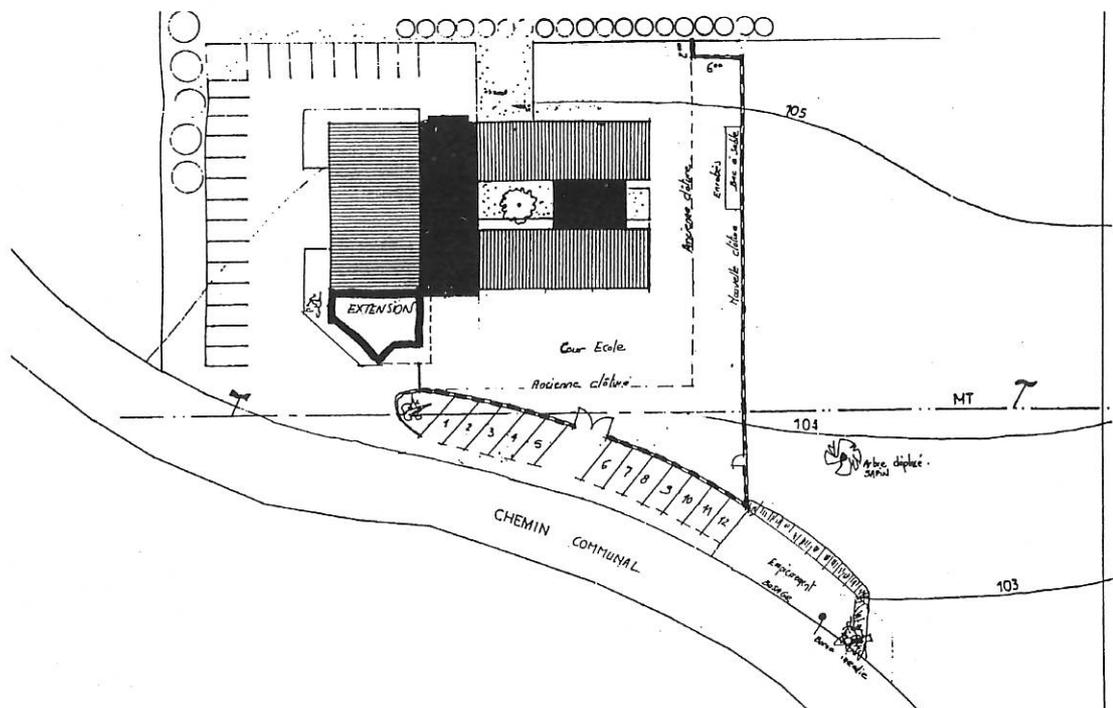
Une petite étude démographique montre que 90 élèves fréquentent l'Ecole Publique et se répartissent dans les 3 classes ouvertes à l'Ecole du Levant et dans une 4^e installée provisoirement dans la Mairie.

Pour les 4 prochaines années, l'école devrait compter 85 élèves en moyenne répartis en 4 classes :

- 2 maternelles,
- 2 primaires.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé de lancer une procédure d'étude d'extension des bâtiments actuels.

L'extension de l'école consistera en la création d'une surface couverte de 94 m² environ dont 20 m² en abri y compris l'aménagement des abords pour le stationnement et l'extension de la cour par le Nord.





COMMISSION SCOLAIRE

AFFAIRES SCOLAIRES

I. - DÉPENSES

A - Bâtiment - Extension	HT
- Estimation de la nouvelle classe	250.000 F
- Aménagement des abords	200.000 F
- Maîtrise d'œuvre en mission de base (conception + direction de travaux + étude de chauffage + électricité)	48.000 F
- Mission de sécurité électrique	12.000 F
- Coordonnateur de sécurité	10.000 F
- Imprévus	15.000 F
SOUS-TOTAL A	535.000 F
B - Aménagement intérieur	HT
- Mobilier - Chaises - Tableaux, etc...	50.000 F
SOUS-TOTAL B	50.000 F
TOTAL (HT) A + B	585.000 F
T.V.A. 20,6%	120.510 F
TOTAL DES DÉPENSES - TTC	705.510 F

II. - RECETTES

A - Participations - Subventions	Taux	Montant
- D.G.E.	25% H.T.	146.250 F
- Conseil Général	20% H.T.	117.000 F
- F.N.C.T.VA	17,176% TTC	114.100 F
SOUS-TOTAL A		377.350 F
B - Participation de la Commune		328.160 F
TOTAL DES RECETTES		705.510 F

Le Conseil Municipal de la commune de CALAN, lors de sa séance ordinaire du 5 décembre 1997, a délibéré sur le principe d'extension de l'Ecole Publique et a autorisé M. le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et collectivités pouvant aider à la réalisation de ce projet.

COMMISSION VOIRIE



Carrière de Kérihuel

L'an dernier, nous vous faisons part du protocole d'accord signé entre M. Pierre COULON, PDG de la SBFM et Serge SALVAT, maire de CALAN.

Aux termes de cet accord, la SBFM est autorisée à combler la carrière par des sables à très faible teneur en phénol et autres produits de fusion, à la condition toutefois de tenir compte des nombreuses remarques établies tant par le conseil municipal que par les observations du registre de l'enquête publique (cf. Bulletin municipal 96).

Aujourd'hui, nous constatons la bonne application de part et d'autre de l'opération de comblement de la carrière de Kérihuel.



Carrière de Kerguéris

Le 30 octobre 1997, parvenait en Mairie un courrier de la Préfecture du Morbihan, nous avisant que la SACER ATLANTIQUE de LORIENT envisageait d'exploiter à ciel ouvert une carrière de schistes granitiques au lieudit Kerguéris, à CALAN.

Après transfert d'autorisation d'exploiter de la Société des Carrières de Kermantu-Plouay à la SACER, les obligations rappelées à l'article 3 de l'arrêté demeurent :

"Il est expressément défendu au pétitionnaire de donner toute extension à son établissement et d'y apporter toute modification de nature à augmenter les inconvénients, avant d'en avoir obtenu l'autorisation".

Nous n'en savons pas davantage aujourd'hui.

Projet d'aménagement des carrefours

Nous avons envisagé la modification des 2 carrefours :

- du Calvaire : Départementale 113 et Chemin vicinal 7
- de Beg-Er-Lann : Chemin vicinal 3 et Chemin vicinal 7

Pour ce qui nous concerne, le dossier est prêt.

Hélas, nous n'avons pas pour l'instant de réponse favorable nous octroyant une subvention substantielle pour commencer les travaux qui avoisinent le million de francs. La commune ne peut supporter à elle seule le coût de ces travaux. Il convient de surseoir à cette modification en attendant d'éventuelles aides.

Accotements

Des travaux d'entretien des accotements et de créations de fossés ont été réalisés cet hiver par l'entreprise LE GALLIOT, pour un coût de 173.664 F TTC.

Nous sommes conscients que de nombreux travaux de voirie restent à faire. Comme toujours, l'aspect financier nous freine dans cette action à cause du faible taux de subvention (25%) pour des montants de travaux pourtant très élevés.

R
E
S
E
A
U

R
O
U
T
I
E
R



COMMISSION VOIRIE

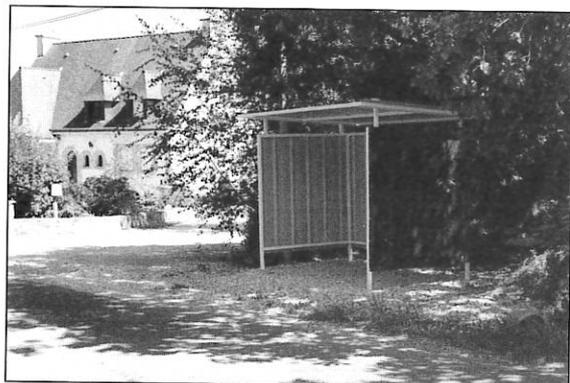
Entretien - Débroussaillage

L'entretien normal des chemins communaux a été effectué par l'entreprise HELLO de PONT-SCORFF qui s'est également occupée du débroussaillage des talus.

Abris-Bus

2 Abris-Bus, l'un à BEG-ER-LANN, l'autre à MANEGOULANEC abritent les scolaires en attendant le passage du car.

Ces 2 abris, fabriqués par l'Association A.D.E.I.S. de CAUDAN pour un coût total de 7.440 F TTC, ont été installés au printemps. Nous tenons à remercier Cosmo DI PAOLO pour son habituelle disponibilité et son dévouement ainsi que Marie-Paule et Bernard STEVENS qui ont autorisé l'empiètement de l'abri-bus sur leur terrain.



Abri-Bus de Beg-Er-Lann



Abri-Bus de Manégoulanec

A.D.E.I.S.

Le samedi 8 février 1997, nous avons reçu M. Damien PENVERNE et M. André LE FERRAND, respectivement président et directeur de l'Association de Décloisonnement des Interventions de Solidarité (A.D.E.I.S.)

Cette Association, créée en 1986 et située Z.A. de Kergouaran à CAUDAN, a pour but l'insertion des RMIstes.

Le Conseil d'Administration se compose d'élus, de travailleurs sociaux, de bénévoles.

A.D.E.I.S. intervient sur les cantons de PLOUAY, PONT-SCORFF, HENNEBONT, dans les activités suivantes :

- Rénovation de meubles,
- Chantiers nature
- Travail du bois
- Actions d'envergure : - construction du bateau BLAVET-MORBIHAN
- Opération MALI avec l'AFPA de LOUDÉAC
- Activités diverses : - petits travaux de peinture, tricot, vannerie,
hygiène alimentaire, etc...

Les partenaires de cette Association sont les communes et les particuliers intéressés par l'Action Sociale basée sur un système d'échange.

COMMISSION VOIRIE



La commune de CALAN, souhaitant allier l'économique au social, a décidé de faire travailler cette Association dans le cadre de l'activité "Chantier Nature", c'est-à-dire tonte de pelouse, entretien des espaces verts, débroussaillage des chemins, nettoyage du cimetière, de la fontaine, etc...

Huit personnes interviennent chaque mardi depuis le 1^{er} avril 97. Après un essai de 7 mois au prix de 3.300 F/mois, le Conseil Municipal, dans sa séance du 29 novembre 1997, a décidé de renouveler cette opération qui donne satisfaction aux deux parties.

A.D.E.I.S.
Siège social
Centre Médico Social
Place Charles de Gaulle
56700 HENNEBONT
Tél. 02.97.87.71.00

A.D.E.I.S.
Z.A. de Kergouaran
259, rue Léonard de Vinci
56850 CAUDAN
Tél. 02.97.81.34.30

R
E
S
E
A
U

R
O
U
T
I
E
R



*Equipe de l'A.D.E.I.S. intervenant à CALAN
encadrée par Gérard PHILIPPE.*



COMMISSION SPORTS

A F F A I R E S S P O R T I V E S

Rénovation du terrain de football

Le principal dossier traité par cette commission a été la rénovation du terrain de football.

Afin d'étudier la faisabilité technique et financière de la rénovation du terrain de football, le Conseil Municipal avait donné, en novembre 1996, son accord de principe pour constituer le dossier de demande de subventions.

En effet, ce terrain, qui date de 1982, devenait passablement dégradé. De plus, compte tenu de l'intérêt que revêt le football comme activité sportive principale pour notre commune, ce dossier a été examiné avec une attention toute particulière. Le Conseil Régional de Bretagne, sollicité pour le financement de notre projet, nous a répondu le 18 février 1997 que, sans en méconnaître l'intérêt, la Région n'intervenait pas pour ce type d'opération de caractère local.

La première réponse favorable à nos demandes de subventions nous est parvenue au printemps. La Préfecture acceptant de financer le projet à hauteur de 50.000 F.

La Commission des Sports s'est alors réunie le samedi 21 juin 1997 en présence de M. Gilbert THOMAS, de la Société ARMOR PAYSAGE de KERVIGNAC, spécialisée dans la réalisation des terrains de football et partenaire officiel de la Ligue de Bretagne de Football.

Au cours de cette réunion, la Commission et M. THOMAS ont convenu, sous réserve d'obtenir une subvention de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, d'un ensemble de travaux à effectuer. La réunion de travail du Conseil Municipal du vendredi 27 juin 1997, au cours de laquelle a notamment été présenté ce dossier, a confirmé l'avis de la Commission des Sports.

La D.D.J.S., lors de sa séance du vendredi 4 juillet 1997, s'est prononcée favorablement sur notre projet, nous accordant le taux maximum de subvention en la matière.

Dès le lundi 7 juillet 1997, les travaux confiés à la Société ARMOR PAYSAGE ont alors pu commencer, à la hâte, compte tenu de la reprise du championnat de football en septembre.

Ces travaux ont comporté plusieurs phases :

- Apport de 6 m³ de terre végétale dans les buts (remerciements à Michel LE DANVIC).
- Apport de 52 tonnes de sable qui ont été répandues sur le terrain afin de le rendre meuble et souple
- Drainage renforcé ou de surface
- Analyse de sols et décompactage du terrain de football tous les 23 cm avec création de fentes de suintement à l'aide d'une machine appropriée à cet effet.
- Scarification et remise à niveau des petites dénivellations de la surface totale du terrain, en longueur puis en diagonale et également de la partie centrale (partie la plus sollicitée dans le sens de la largeur).



COMMISSION SPORTS



- Ensemencement de graminées (60 g / m²) de la meilleure composition (spéciale terrain de sport) suivi d'un roulage de la surface du terrain en longueur puis en diagonale et également de la partie centrale dans le sens de la largeur.
- Fourniture d'engrais et produits de traitement suivant plan de fumure annuel.
Elimination des taupes.

Par ailleurs, M. THOMAS nous garantit un terrain parfait, prenant à sa charge les sols dégradés avec le regarnissage en gazon.

Au cours de l'été, beaucoup de personnes se sont activées sur le terrain de football, se donnant le relais pour arroser de manière intensive la pelouse naissante. Nous tenons à remercier toutes les bonnes volontés qui ont contribué à la réussite de cette opération.

En effet, malgré des délais très courts, l'A.S. Calan a pu reprendre l'entraînement dès la mi-septembre. Les joueurs apprécient la nouvelle "moquette verte".

Compte tenu d'un taux de subvention de 55%, la part restant à la charge de la commune s'élève à 67.500 F.



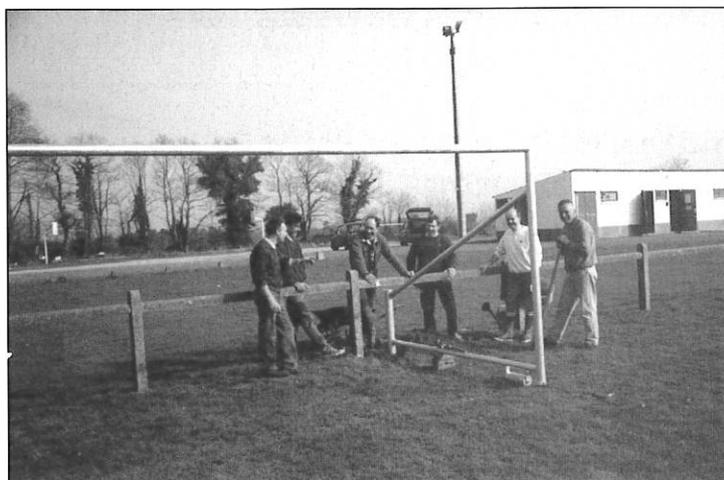
*Inauguration officielle de la rénovation du terrain de football
Vendredi 19 septembre 1997.*

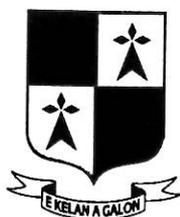
M. THOMAS - Société ARMOR PAYSAGE - a remis un jeu de maillots à notre club de football.

Sécurité en matière d'installations sportives

Conformément au rapport technique rédigé par l'APAVE, organisme de contrôle de la sécurité, nous avons procédé au remplacement des buts mobiles.

Ceci a été réalisé le samedi 8 mars 1997. Le coût de la paire de buts rabattables et galvanisés est de 5.775 F HT, fournis par Michel LE GALLO - SPORTMAN - PLOUAY.





COMMISSION SPORTS

AFFAIRES SPORTIVES

Vestiaires - Douches

L'hiver rigoureux de 1997 a occasionné un certain nombre de dégâts. La chaudière des vestiaires ainsi que la tuyauterie ont été endommagées par l'action du gel.

M. ROUZAU, plombier à PLOUAY, établit un devis de réparations s'élevant à 10.000 F, mais nous fait remarquer que l'installation n'est plus aux normes de conformités actuelles.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal du samedi 8 février 1997 décide l'achat d'une chaudière neuve au prix de 19.000 F, et de prévoir une isolation pour parer aux fortes baisses de température.

Une déclaration ayant été notifiée à l'assureur, ce dernier a correctement indemnisé la commune.

Grille métallique

Comme l'an dernier, certains bâtiments communaux ont fait l'objet de dégradations volontaires, notamment au local buvette.

Il a alors été décidé l'installation d'une grille en fer inoxydable à la fenêtre de la buvette. Cette grille est démontable (de l'intérieur du local !) en prévision de la vente de crêpes lors de la kermesse de l'école.

La fabrication et l'installation de cette grille ont été confiées aux Etablissements GUILLEMOTO de PLOUAY pour un coût TTC de 3.156 F.

Nettoyage des abords

La Société LE GALLIOT a procédé au nettoyage des abords du Terrain des Sports. Les lieux sont ainsi plus propres et véhiculent une meilleure image de la commune.

COMICE AGRICOLE



Dans une ambiance aux couleurs du temps (beau fixe), QUISTINIC a accueilli, le samedi 23 août, l'édition 97 du Comice Agricole.

Après les honneurs de 96, CALAN se devait de défendre dignement son trophée intercommunal.

Pour cela, pas moins de 13 vaches laitières issues de 3 élevages (Hervé RADENAC, Kerandiot ; Gaec de La Madeleine, Kerguéris ; Gaec Er Lenn, Manégoulane) ont fait le voyage.

Dans un concours d'une haute tenue, plusieurs vaches ont brillé :

- *Lorelei* (Gaec de La Madeleine) : 2^e de sa section (24-30 mois).
- *Fantaisie* (Hervé RADENAC) 1^{re} en conformation de la 7^e section.
- *Etoile* (Gaec Er Lenn) championne adulte en lactation + de 5 ans.

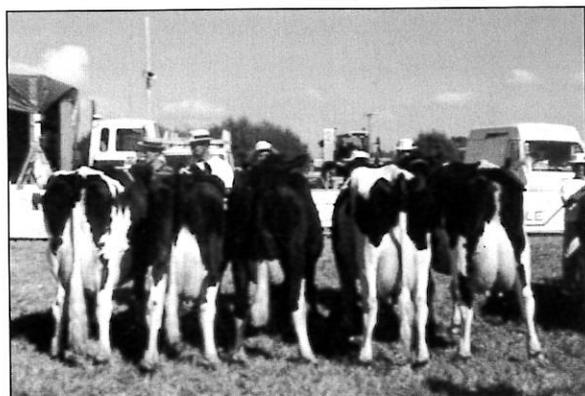
Au palmarès du challenge intercommunal, BUBRY succède à CALAN qui pourtant n'a pas démerité (encore une place d'honneur).



A la mi-septembre, s'est tenu à RENNES, dans le cadre du SPACE, le concours interrégional (Bretagne, Pays de Loire, Normandie) PRIM HOLSTEIN.

Parmi les 36 vaches sélectionnées pour représenter le Morbihan, dans ce concours de renommée internationale, deux étaient issues d'élevages calanais :

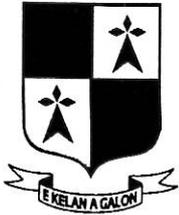
- *Naleine* (Hervé RADENAC) déjà présente en 95.
- *Etoile* (Gaec Er Lenn).



De ce périple de 4 jours à la capitale bretonne, les éleveurs Calanais ne sont pas revenus bredouilles, à savoir :

- 1^{er} prix de section et une participation à deux championnats pour *Etoile*. A noter également que des trois 1^{ers} prix de section du Morbihan, deux sont revenus à des vaches du canton de PLOUAY.

A
G
R
I
C
U
L
T
U
R
E



PAROISSE DE CALAN

Il y a exactement 30 ans !..

Bro Calan

Extrait du bulletin paroissial de Février 1968, aimablement prêté par M. et Mme Mathurin LE BOUEDEC, bourg de Calan.

"Rien de nouveau sous le soleil", disait l'Ecclésiaste.

Calan : petit territoire, resserré entre Plouay au nord, Cléguer à l'ouest, Jnzinzac au sud et Lanvaudan à l'est. Superficie : 1.227 ha, partagés principalement entre champs, prairies et landes.

Le bourg est à 5 km de Plouay, 15 de Lorient et 58 de Vannes.

De la période celtique, on ne connaît aucun monument. Pour la période romaine, on n'est pas plus heureux...

Les émigrés bretons ont occupé ce territoire dès le 6^e siècle et ont maintenu leur langue jusqu'à nos jours.

Il suffit de jeter un coup d'œil attentif sur la carte d'Etat-Major pour voir que Calan a été très probablement détaché de Plouay. A quelle époque eut lieu la séparation ? On l'ignore.

L'église romane de Calan remonte au moins au 12^e siècle. Dans les titres du Chapitre de la Cathédrale de Vannes, on trouve en 1367 : Cazlan comme paroisse distincte... En 1422, la situation paraît être la même mais, en 1516, Calan avait perdu son existence indépendante et était uni, non à Plouay, mais à Lanvaudan. Ici, comme à Billio, Bohal, Buléon, etc... la plus petite des deux paroisses perdit l'avantage de loger le recteur et finit par être considérée comme une simple trêve.

Du point de vue féodal, Calan faisait partie de la seigneurie de Pont-Callec, qui était un démembrement de Kémenet-Héboé. On ne connaissait ici qu'une seigneurie particulière : celle de Kerguiris.

L'église de Calan est dédiée à la Très Sainte Trinité. C'est un édifice en forme de Croix latine, avec deux bas-côtés qui se prolongent jusqu'au fond du chœur ; ses dimensions sont de 30 m sur 8 m 50 environ. L'ensemble est de style roman, avec quelques constructions postérieures.

Sur l'inter-transsept s'élève une tour carrée à baies romanes hautes et étroites, surmontées d'une flèche polygonale en ardoises.

A l'intérieur de l'église, il y a neuf travées d'architecture jusqu'au chœur inclusivement. Les bas-côtés sont séparés de la nef par des arcs plein-cintre, portés sur des piliers, les uns carrés, les autres cylindriques.

Au commencement du 15^e siècle, on fit d'importants travaux comme en témoignent des portes ogivales et des fenêtres de même style ornées de trilobes et de quatre feuilles.

Le lambris est sur arceaux à clefs pendantes. Sur la sablière du nord de la nef, on remarque un écusson à trois bandes et une inscription gothique en relief :

"LAN M III IIII XXI" (1425)

Après du cimetière, se trouvent deux lechs arrondis, vestiges de deux antiques sépultures.

Les Chapelles étaient jadis : Notre-Dame, à Fontaine-Maria, vers le sud. Elle était en ruine à la fin du 18^e siècle ; on y desservait anciennement une chapellerie du même nom.

Saint... ? au village de Kérandiot vers le nord-est. Elle est détruite depuis des siècles, mais on y voit encore trois lechs arrondis dont un est entré dans la construction d'un mur, un autre est renversé à côté et le troisième est remarquable par ses dimensions : 2 m de diamètre sur 1 m 50 de hauteur.

Calan, qui possède des registres de baptêmes, mariages et sépultures depuis 1617, faisait partie du doyenné d'Héboé ou des Bois et de la sénéchaussée d'Hennebont.

En 1791, son curé, G. LE DOUSSAL, refusa le serment.

A la suppression des districts, en 1800, Calan entra dans l'arrondissement de Lorient et fut maintenu en 1801 dans le canton de Plouay.

A la réorganisation des paroisses en 1802, la commune de Calan conserva son maire, mais n'eut point de recteur ; elle fut unie à Lanvaudan pour le service religieux. Une ordonnance royale du 29 juin 1841 l'a enfin érigée en succursale et un décret épiscopal a ratifié la séparation.

(Histoire des paroisses du diocèse de Vannes par le chanoine Le Mené)

LE CLUB DU 3^e AGE



◆ Nous avons débuté l'année par un repas offert aux adhérents du Club. Les réunions ont lieu tous les seconds mercredis de chaque mois.

◆ Au mois de juin, nous avons embarqué à Vannes à bord du "Navix" pour l'Île-aux-Moines - Locmariaquer. Déjeuner "Au Tourbillon" à Crach, retour et dernière escale à Saint-Cado en Belz.

◆ En septembre, direction la Presqu'île de Rhuy, visite des parcs à huîtres et dégustation accompagnée du verre de muscadet. Déjeuner au manoir de Kerbot. L'après-midi, visite du château de Suscinio, retour par le port du Crouesty - Port-Navalo. Le dernier verre a été pris à Sarzeau.

◆ Au mois de novembre, repas de fin d'année au restaurant Le Ny.

Contact : Jeanne LE LEANNEC
Présidente
Tél. 02.97.33.37.62



LA
VIE
ASSOCIATIVE



ÉCOLE PUBLIQUE DU LEVANT

Septembre 1997 : Ouverture d'une 4^e classe

AVEC 90 inscrits, l'effectif, qui était en hausse régulière depuis 3 ans, a nécessité l'ouverture d'une 4^e classe à cette rentrée.

L'ancienne salle d'école de la Mairie a donc repris du service. Elle accueille 25 élèves.

En allégeant les effectifs par classe, cette création offre de bonnes conditions de travail aux enfants et à leurs enseignants. Deux nouvelles enseignantes ont été nommées à Calan, tandis que M^{mes} CONAN et FERRON, qui travaillaient à mi-temps en 96-97, ont rejoint d'autres affectations.



Visite de l'Assemblée Nationale, en mai 97, pour les CM

RÉPARTITION DES ELÈVES

- 30 en petites et moyenne sections avec M^{me} COHONNER, aidée par M^{me} KERNEN, aide maternelle ;
- 19 en grande section, CP avec M^{lle} VIAU aidée de M^{me} CHAPELOT, aide maternelle ;
- 25 en CE1, CM1, avec M^{lle} ALBUISSON ;
- 16 en CE2, CM2, avec M. VIOT, directeur de l'école.

PROJETS 97-98

- 10 séances de piscine pour les élèves, de GS à CM2, financées par la Mairie et l'Amicale des Parents d'Elèves ;
- 1 stage de poneys, pour les GS, CP, à Caudan ;
- 1 stage de voile, pour les CE1, CE2, à Port-Louis ;
- 1 stage d'aviron, pour les CM1, CM2, à Hennebont ;
- 5 séances autour de la musique, avec un intervenant de l'A.D.D.M., pour les 4 classes, séances financées par la Mairie ;
- 1 stage de judo, avec M. BARBIER, du CP au CM2 ;
- 1 voyage en Angleterre est prévu en mai 98 pour les CM1, CM2 qui découvriront ainsi Saint-Buryan, village jumelé avec Calan.

L'école vient de sortir le premier numéro d'un journal qui permettra aux élèves de s'exprimer sur la vie de leur école.



Séjour aux Saisies pour les CM, en février 97



Stage aviron à Hennebont pour les CM, CE2

ECOLE PUBLIQUE DU LEVANT



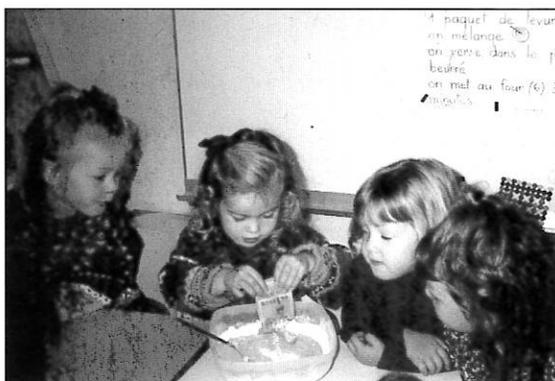
DU CALAN-LANVAUDAN-CLÉGUER

Le Réseau en est à sa 3^e année de fonctionnement.

Des visites d'expositions, de musées et des spectacles sont proposées à l'ensemble des écoles, gratuitement. Un journal de réseau est également réalisé. Des rencontres viennent enrichir le projet d'ensemble. Le plus qu'apporte le travail en réseau, c'est la motivation et d'émulation. Il est plus à prouver.

La convention passée entre l'Education Nationale, les Mairies et le Conseil Général doit être reconduite l'année prochaine.

L'Amicale des Parents d'Elèves apporte sa contribution à l'ensemble du projet, notamment par la participation de parents qui viennent encadrer les sorties. Qu'ils en soient remerciés.



Les 3-4 ans au travail.

RAT D'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT

Le C.A.T.E. a été reconduit par le Ministère de la Jeunesse et Sports et la Mairie. Il offre aux élèves des espaces et des activités de détente, mais aussi des temps de soutien aux parents, de CP au CM2.



Voile à Port-Louis pour les CP - CE

CONCLUSION

Au travers de toutes ces activités, l'école est un lieu de vie où chacun vient avec plaisir. Ces activités concourent à dynamiser le travail des enfants.

C'est bien là l'objectif auquel sont attachés les enseignants et les parents d'élèves, mais aussi les partenaires pri-

LA
VIE
A
L'ÉCOLE



A.S. CALAN

Les équipes seniors regroupent 35 joueurs, entraînés par Roland PENHOUEI.

Les résultats sont satisfaisants pour les 2 équipes :

- 2 tours Coupe de France
- 1 tour Coupe de Bretagne
- 3 tours Coupe du Conseil Général.

Délégués Equipe A - Alain GUILLEMOT
- Christian DIEU
- Charles JAFFRÉ

Arbitres de touche - Michel LE GOURRIÉREC
- Jean-Yves DRIANO

Délégués Equipe B - Jean-Claude CARLIER
- Rozenn GUILLEMOTO

- Gilbert LE BELLEC est le nouvel arbitre du club.



L'A.S. Calan remercie et félicite tous les bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement de l'association.

A l'inter-saison, la pelouse du terrain a été rénovée. Il est plus agréable de jouer sur une aire de jeu en bon état.

L'A.S. Calan souligne l'effort consenti par la Municipalité pour l'entretien de l'ensemble sportif.

Contact :

Francis GUILLEMOTO
Président
Tél. 02.97.33.22.00

Composition du Conseil d'Administration

Bureau : *Président d'Honneur* : Serge SALVAT
Président : Francis GUILLEMOTO
Vice-Présidents : Marc BOUTIN - Gilbert LE CADET
Trésorier : Charles JAFFRÉ
Trésorier Adjoint : Jean-Claude CARLIER
Secrétaire : Michel LE GOURRIÉREC
Secrétaire Adjoint : Alain GUILLEMOT

Membres :

Daniel STANGUENNEC, Jean-Yves DRIANO, Guy RIO, Christian KERNEN, Christian DIEU, Gilbert DAHERON, Daniel TESSIER, Christophe LE BELLEC, Gilbert LE BELLEC, Fabrice CARDIET, Thierry LOREST.



A.S. CALAN



Equipe des - de 13 ans

Fusionnée avec le F.C. Kerchopine, la Stiren de Cléguer et l'A.S. Lanvaudan, cette équipe est sympathique et ne manque pas d'enthousiasme. Située en milieu de tableau, elle progresse au fil des matches avec courage et détermination.

Tous les samedis, elle est suivie par David STEVENS et Yann GUILLEMOTO, et le mercredi par Gilles EZVAN.

L'important dans une équipe de football, c'est d'avoir un bon esprit d'équipe, de se faire plaisir et non de regarder les résultats.

Contact : Yann GUILLEMOTO
Tél. 02.97.33.22.00

LA
VIE
ASSOCIATIVE

Football à 7

De bonnes réserves pour le Club de l'A.S. Calan.

Après une bonne saison 96-97, les équipes engagées du secteur d'Hennebont se sont bien comportées dans le championnat :

- l'équipe des Poussins B finit 1^{er} du groupe IV
- l'équipe des Poussins A finit 2^e du groupe II
- l'équipe des Benjamins finit 3^e du groupe III.

Ceci, grâce à la compétence et à la disponibilité des responsables d'équipes pendant la saison.

Pour la saison 97-98, l'Ecole de Foot a engagé 6 équipes dans le championnat du secteur d'Hennebont, avec l'arrivée de 18 nouveaux joueurs.

L'encadrement, effectué par les bénévoles, s'est renforcé le mercredi pour les entraînements par tranches d'âges. L'A.S. Calan ne ménage pas sa peine en faveur des jeunes.

- Pour les Benjamins A et B :

Jordan TANGUY - Gaël ORVOËN
Arnaud QUENEVÉ - Hervé GABILLET

- Pour les Poussins A et B :

Marcel LE BELLER - Guy RIO
Albert LE BOUARD - Gilbert LE CADET
Nathalie LE GLEVIC - Guenaël STANGUENNEC

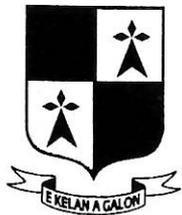
- Pour les Débutants :

Michel PIOT et Lionel ORVOËN



Cette année, 12 jeunes sont inscrits dans l'équipe des Débutants. La présence des parents a une grande importance lors des matches, le samedi après-midi, pour seconder les responsables d'équipes.

2 équipes de Poussins sont engagées. Dans le secteur d'Hennebont et de Lorient, les 2 équipes ont de bons résultats en championnat.



A.S. CALAN

LA VIE ASSOCIATIVE

Football à 7 (suite)

Les Benjamins se défendent bien en championnat. 2 équipes sont inscrites. L'intégration de 11 nouveaux joueurs s'est faite sans trop de difficultés, et chaque joueur évolue à son niveau.

Invités à la rencontre Lorient-Niort, comme ramasseurs de balles, les jeunes en ont gardé un inoubliable souvenir.

Les résultats obtenus sont une grande satisfaction, tant pour les joueurs que pour les dirigeants.

Pour les rendez-vous de la saison :

- La Coupe BN se passera au mois de Février.
- Le plateau final : le samedi 28 mars 1998.
- La remise de médailles en présence de tous les joueurs licenciés.

Contact : Gilbert LE CADET
Tél. 02.97.05.67.19



Section Gymnastique

Tous les Mardis, de 18 h à 19 h, à la Salle Polyvalente, les cours de gymnastique pour les adultes sont assurés par Liliane JAMELOT.

Pour une remise en forme, venez nous rejoindre !

Renseignements à la Mairie

Tél. 02.97.33.33.85



LES AMIS DE CALAN



Les Amis de CALAN

Pour la 8^e Edition du Grand Prix de CALAN, **Maurice LE CAVIL** et son équipe a joué l'innovation en organisant, le samedi 19 avril, les premières foulées calanaises.

En effet, les compétences de **Yves CORBEL** dans ce domaine, ont permis de donner l'élan nécessaire à cette 1^{re} course pédestre.

Cette manifestation a donné l'occasion aux jeunes calanais, ainsi que ceux des communes avoisinantes, de s'exprimer lors de ces compétitions amicales.

La participation d'une centaine d'adultes, hommes et femmes, de haut niveau ont exprimé leurs qualités sportives tout au long du circuit fort apprécié par les coureurs.

Le 8^e Grand Prix Cycliste du dimanche a débuté par les courses réservées aux dames, avec 80 participantes, suivies des garçons où l'on comptabilisait 175 prétendants à la victoire.

A noter le très bon déroulement des épreuves grâce à l'efficacité des nombreux bénévoles qui permet aux fêtes calanaises de connaître un succès grandissant.

Les Amis de Calan tiennent à remercier la Mairie, les Artisans, Commerçants et donateurs pour les nombreuses primes et trophées distribués.

A l'issue de ces festivités, un pot de l'amitié, offert par la Municipalité dans la Salle Polyvalente, a clôturé les fêtes de Calan 1997.

Rendez-vous à toutes et à tous pour la 9^e édition.

Fêtes locales : le bouquet final



Sur le podium : M. Calvez, premier ; S. Le Gourriérec, second ; F. Madic, troisième ; S. Audreno, premier junior lors de la remise des prix, avec Didier Botmel, Maurice Le Cavil, Serge Salvat, Jacques Le Nay.

Pour les deux journées de festivités, organisées samedi et dimanche par les "Amis de Calan", le public a répondu présent. En effet, qu'il s'agisse du samedi avec les courses pédestres ou de la journée de dimanche pour les courses cyclistes, les succès sportif et populaire ont été réels. Pour la première édition des "Foulées Calanaises", les organisateurs ont joué gagnant, car ils ont investi sur l'avenir et, d'ores et déjà, rendez-vous est pris pour l'année prochaine entre tous les partenaires : coureurs, res-

ponsables du comité et... public. Quant aux courses cyclistes, la tradition est dorénavant bien établie avec un plateau de plus de 250 coureurs cyclistes (80 féminines, 175 garçons) pour deux courses. Et puis, ces fêtes sont aussi et surtout celles de toute une communauté qui, au travers du bénévolat pour les plus grands (organisation, commissaires, bar...) la participation aux activités pour les plus jeunes (courses à pied, fête foraine...), se retrouve ainsi pour un même objectif : le plaisir de vivre ensemble.



NOS SPORTIFS A L'HONNEUR

TENNIS DE TABLE

Céline et Stéphanie confirment

(OLIVIER - Kergarenne - CALAN)

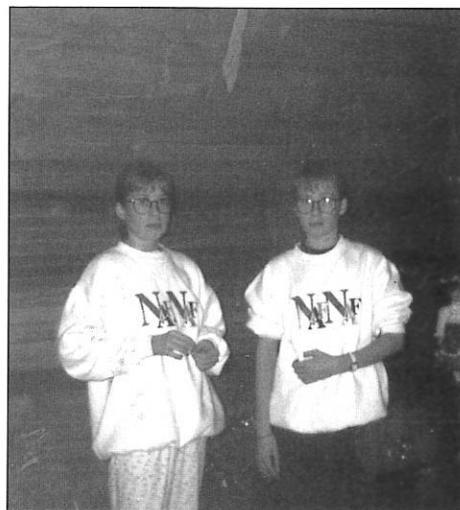
Après une saison particulièrement brillante dans la catégorie "Minimes", nous ne pouvons citer ici que quelques-uns de leurs résultats :

- Championnat du Morbihan : - 1^{re} Céline - 2^e Stéphanie
- Championnat de Bretagne : - 1^{re} Céline - 2^e Stéphanie
- Grand Prix de la Ligue : - 1^{re} Céline - 2^e Stéphanie
- Championnat du Morbihan en doubles
- Qualifiées pour le championnat de France où elles ont toutes deux atteint les 1/16^e de Finales en doubles
- Vainqueurs ensemble des interclubs régionaux
- Victoire de Céline au Tournoi Féminin Régional, etc...

Céline et Stéphanie, qui opèrent cette saison dans la catégorie "Cadettes", ont rejoint à la rentrée scolaire la section "Sport-Etudes" de Rennes.

Malgré l'éloignement du domicile familial, toujours difficile à cet âge (elles n'ont que 13 ans), elles semblent mener avec la même réussite, le Tennis de Table et les études. Elles ont en tout cas bien démarré puisqu'elles étaient toutes deux qualifiées pour le 2^e tour des Championnats individuels au niveau National et qu'elles y ont pris des places très honorables (5^e Céline - 12^e Stéphanie).

Les dirigeants de l'U.S. Plouay, où elles sont titulaires de l'équipe Féminine "Seniors" qui vient d'accéder au Championnat Régional 1, sont conscients de la chance qu'elles ont d'avoir dans leur club Céline et Stéphanie qui apportent à leur équipe, en plus de leurs performances sportives, beaucoup de motivation, de fraîcheur et de bonne humeur... contagieuse !



CYCLO-CROSS



Calan compte parmi ses sportifs un nouveau champion cycliste, licencié en Bretagne dans l'équipe Jean FLOC'H - MANTES de LOCMINÉ.

Franck LAURANCE vient de remporter le titre de champion du Morbihan en cyclo-cross, et a terminé 2^e du Championnat de Bretagne.

Nul doute que pour la prochaine saison sur route, qui débute en février, Franck portera haut les couleurs de son équipe et de sa commune.

Toutes nos félicitations et bonne chance pour 1998.

NOS SPORTIFS A L'HONNEUR



JUDO

Lenaïg KERNEN - Manéméno - CALAN, adhère depuis l'âge de 6 ans à la section Judo de l'Amicale Plouaysienne. Elle vient d'avoir 16 ans et compte déjà beaucoup de titres et de victoires.



En 1995, elle avait déjà brillamment remporté la seconde place au Championnat départemental Minimes.

Lélé, rigoureuse et déterminée, récidive le 16 novembre 1997, remportant la 3^e place au Championnat départemental qui s'est déroulé à LANDÉVANT.

A ce palmarès éloquent vient s'ajouter sa toute nouvelle ceinture marron.

Toutes nos félicitations et nos encouragements à Lélé qui ne manque pas de volonté.

COURSE A PIED

Françoise et Hubert GRAIGNIC sont bien connus pour leur remarquable parcours sportif. En effet, tout le monde se rappelle la participation d'Hubert au Tour de France à l'époque de Bernard HINAULT et les nombreuses victoires remportées dans la région.

Quant à Françoise, les coupes et trophées remportés dans cette même discipline ne se comptent plus. Mais, cette année, c'est leur fille **Aurélië** qui se fait remarquer par son aisance sportive, notamment lors des courses à pied.

En effet, **Aurélië**, qui vient de fêter ses 12 ans, est montée sur la 3^e marche du podium lors du Championnat départemental UNSS.

De plus, elle a également remporté la 3^e place lors de l'épreuve de LORIENT-TOUR.

Enfin, elle s'est classée 1^{re} aux foulées calanaises d'avril dernier.

Souhaitons à **Aurélië**, qui ne manque pas d'avenir, bonne chance dans cette voie.



D'avance, nous nous excusons d'éventuels oublis de sportifs locaux. Nous les invitons à se faire connaître à la Mairie.

LA
VIE
ASSOCIATIVE



AMICALE DES PARENTS D'ELÈVES DE L'ÉCOLE DU LEVANT

LA VIE ASSOCIATIVE

EN cette fin d'année, voici venue l'heure des bilans et des vœux pour l'an prochain.

Je voudrais tout d'abord rappeler que, grâce aux actions menées par l'Amicale : kermesse, repas, vente de gâteaux, les enfants ont pu, cette année encore, bénéficier d'une classe de neige, d'un voyage à Paris (visite de l'Assemblée Nationale), d'un stage de voile et du matériel pédagogique qui ont amélioré leur ordinaire.

C'est pourquoi, je tiens vivement à remercier toutes les personnes passées et présentes qui ont donné et qui donnent de leur temps sans compter au sein de l'Amicale. C'est cela sa force, des parents qui sont là quelle que soit l'action (mettre les tables - monter les stands - éplucher les légumes). Toutes ont de l'importance, elles mènent à un but final : celui d'enrichir, par des activités diverses, la vie scolaire de nos enfants. Pour tous les parents qui souhaitent se joindre au mouvement, qu'ils le fassent sans hésiter, nous les attendons à bras ouverts en toute simplicité, car plus nous serons nombreux à œuvrer, plus le bénéfice pour les enfants en sera grand.

Participez aux événements de la vie scolaire de votre enfant vous n'en retirerez que des satisfactions, car il ne faut pas perdre de vue que ce qui fait vivre un petit bourg, c'est son école. Alors, que vive l'école pour que vive Calan.

Je souhaite à tous les Calanais, au nom de l'Amicale des Parents d'Elèves, mes meilleurs vœux pour l'année 1998.

A bientôt, j'en suis sûr.

Contact :

Bernard GUILLERMIC

Président

Tél. 02.97.33.12.38



JUMELAGE CALAN - SAINT-BURYAN



LA VIE ASSOCIATIVE

LES relations entre les deux communes se poursuivent et se développent régulièrement. En dehors des voyages de groupes, plusieurs familles se sont retrouvées cet été. Des deux côtés de la Manche, de nouvelles personnes manifestent de l'intérêt pour ces échanges et nos deux associations comptent de nouveaux adhérents tous les ans. Les équipes de football et les écoles primaires poursuivent leurs contacts, et des projets sont en cours pour les scolaires.

☐ Du 24 au 27 avril 1997, 55 Calanais de tous âges ont effectué un séjour à Saint-Buryan où nous avons pu voir l'exposition réalisée par les élèves de l'école primaire locale après leur séjour en classe de neige avec l'école du Levant.



☐ En organisant une chasse au trésor dans la campagne, nos amis Anglais nous ont fait découvrir des endroits pittoresques de leur magnifique région.

☐ Malgré un temps, pour le moins incertain, nous avons été impressionnés par la visite du centre de réception des communications par satellites de Goonhilly, sur le Cap Lizard, avec ses immenses antennes paraboliques.

☐ Nous avons pu nous initier au "barn dance" (comme les cow-boys dans les granges du Far-West, au son d'un orchestre traditionnel), lors d'une soirée barbecue animée.



☐ Avant notre départ, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un magnifique buffet au son des chœurs franco-anglais de nos deux groupes. Cette dernière nuit a été très courte et même pratiquement inexistante pour certains, car nous devons reprendre le car à 5 heures du matin...

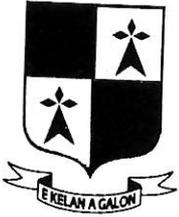
☐ Bref, ce séjour s'est soldé par un peu de fatigue, mais beaucoup de bons souvenirs.

☐ Le Comité de Jumelage a organisé deux repas cette année pour préparer l'accueil d'un groupe de Saint-Buryan fin avril (du 23 au 26). Le bœuf bourguignon du 8 mars et surtout la soirée réunionnaise du 18 octobre ont rapporté suffisamment pour pouvoir, avec en complément une subvention de la Communauté Européenne et une autre de la Mairie de Calan, accueillir nos amis dans de bonnes conditions.

Adhésion à l'Association : 50 F par famille pour l'année 97/98 (de juillet à juin). Les cartes sont à retirer Chez Marie-Annick LE BELLER, trésorière (02.97.33.28.93).

Pour tous renseignements concernant le Comité de Jumelage, vous pouvez vous adresser à Théo GUILLOU (02.97.33.15.10)

Le Président du Comité de Jumelage
Théo GUILLOU



SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE DE CALAN

LA VIE ASSOCIATIVE

A l'occasion de la nouvelle année, les membres de la Société de Chasse, le bureau, les sociétaires, les invités annuels se joignent au Président pour vous souhaiter leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé.

En 1997, après concertation des chasseurs, nous avons organisé un couscous dansant. Pour une première, je considère que ce fut une réussite, cette soirée ayant été très appréciée par les convives.

Pour 1998, le souhait du nouveau président est de ramener la fête des chasseurs au mois de juin, comme par le passé.

Cette fête, qui sera celle des chasseurs et de la nature, je souhaite la partager avec tous les Calanais.

Durant l'hiver, nous sommes chez vous, nous chevauchons vos terres à la recherche de goupil.

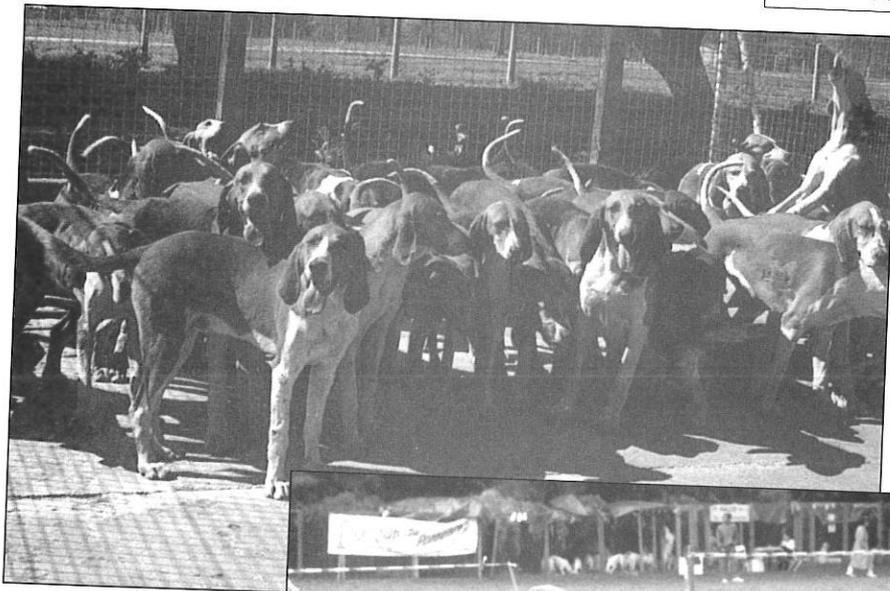
Alors, rendez-vous au mois de juin.

Contact :

René KERNEN

Président

Tél. 02.97.33.08.77



CALENDRIER DES FÊTES ET CÉRÉMONIES 1998



Il est rappelé ici la nécessité de réserver la Salle Polyvalente auprès de la secrétaire de Mairie pour toutes réunions et manifestations.

Janvier

- *Vendredi 9*, à 20 h
Réunion A.S. Calan - Salle Polyvalente
- *Samedi 10*, à 19 h - Salle Polyvalente
Cérémonie de présentation des vœux de la Municipalité
- *Samedi 17*, à 16 h - Salle Polyvalente
Galette des Rois de l'A.S. Calan
- *Dimanche 18*, à 10 h
Fête de la sainte Barbe
Hommage aux Pompiers volontaires

Février

- *Dimanche 1^{er}*, à 18 h
Réunion A.S. Calan - Salle Polyvalente
- *Mardi 3* - Visite pastorale de Mgr GOURVÈS
Evêque du Diocèse
- *Vendredi 6* - Réunion cantonale des élus
(maires et adjoints), à Bubry
- *Samedi 28*, à partir de 18 h
Couscous - Karacké organisés par
l'A.S. Calan, à la Salle Polyvalente

Mars

- *Vendredi 6*, à 20 h 30 - Salle Polyvalente
Réunion du Comité de Jumelage
- *Dimanche 15* - Salle Polyvalente
Elections Régionales
- *Dimanche 22*, à 11 h - Monument aux morts
Cérémonie du souvenir
de la fin de la guerre d'Algérie
- *Mardi 31*, à 20 h - Salle Polyvalente
Réunion de l'Amicale des Parents d'Elèves

Avril

- *Samedi 18* - Fête des Amis de Calan
Courses pédestres ouvertes à tous
- *Dimanche 19*
Courses Cyclistes R1, R2 et Féminines
- *Jeudi 23*, à 17 h - Salle Polyvalente
Comité de Jumelage Calan - Saint-Buryan
Accueil de nos amis Anglais
- *Vendredi 24*, rendez-vous à 9 h, à l'Ecole
Excursion du Comité de Jumelage
- 20 h : Repas au restaurant LE NY
- *Samedi 25*
Repas du Jumelage, salle polyvalente
- *Dimanche 26*, à 13 h
Départ des Anglais pour ROSCOFF
- *Mardi 28*, à 20 h - Réunion de l'Amicale
des Parents d'Elèves - salle polyvalente

Mai

- *Vendredi 8*, à 11 h
Rassemblement au Monument aux morts
Commemoration de la Victoire de 1945
- *Samedi 16 et Dimanche 17*
Fête de l'Ecole
organisée par l'Amicale des Parents d'Elèves
- *Samedi 23 et Dimanche 24*
Concours de Boules en doublettes
organisé par l'A.S. Calan

Juin

- *Samedi 6*
Fête des Chasseurs
- *Vendredi 26*, à 19 h - Fête annuelle
de l'Amicale des Parents d'Elèves

Août

- *Dimanche 9*
Tournoi de Football - A.S. Calan
- *Samedi 22*
Comice Agricole Cantonal
au Domaine de Manéhouarne, à PLOUAY
Fête jumelée au concours départemental de
chevaux de trait bretons

Novembre

- *Mercredi 11*, à 11 h
Dépôt de gerbe au Monument aux morts
Armistice 1918
- *Samedi 21*, à 19 h - Salle Polyvalente
Soirée organisée par l'Amicale
des Parents d'Elèves

N.-B. - La Salle Polyvalente est réservée :

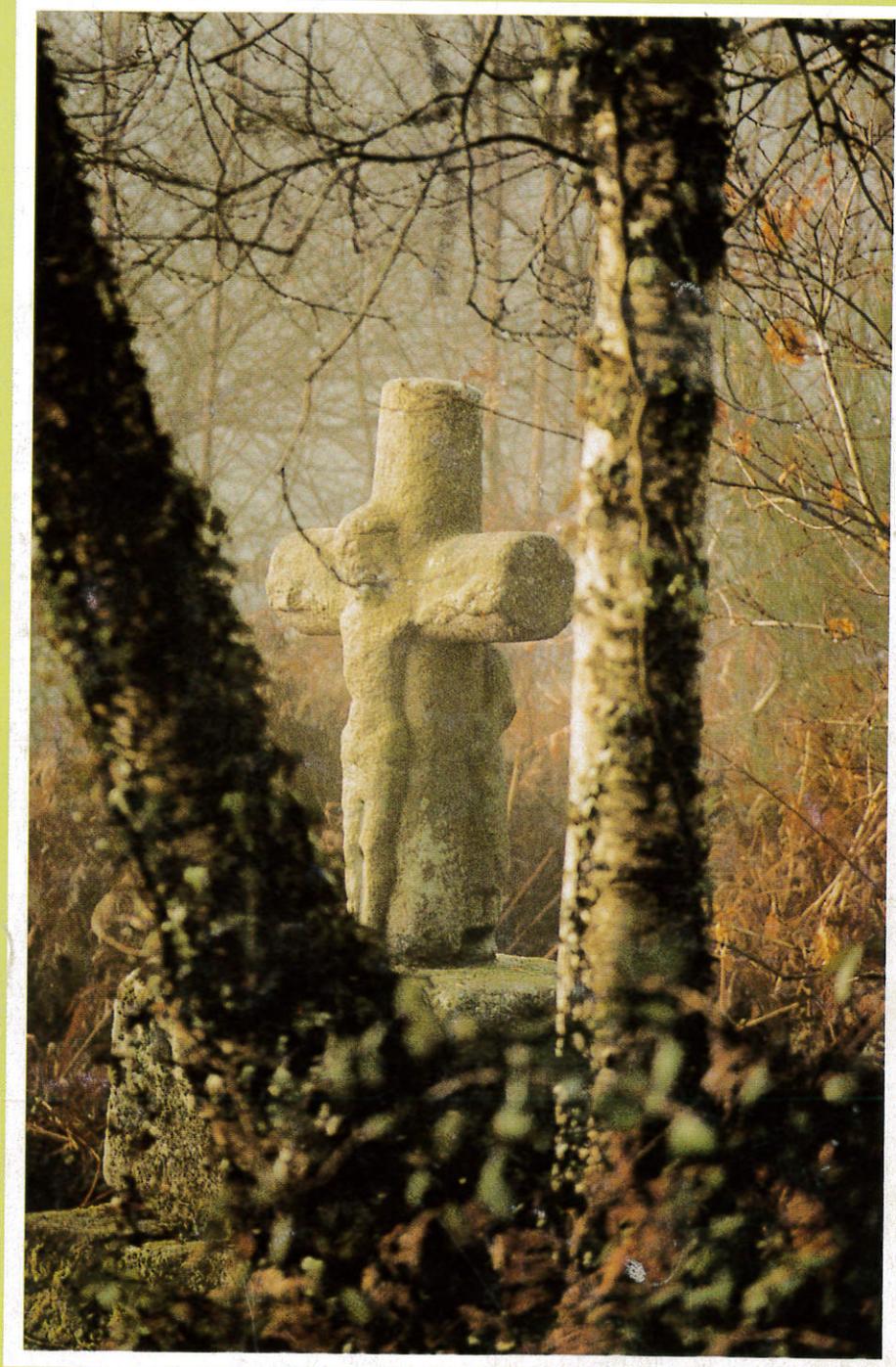
● au Club du 3^e Age

tous les seconds Mercredis du mois.

● au Club de Gymnastique

tous les Mardis, de 18 h à 19 h

LA
VIE
ASSOCIATIVE



Croix classée de Kéribuel